



DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

COMMUNE DE LE TEIL

SESSION
12/12/2022

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Exercice : 29
Présents : 22
Absents : 7

L'An Deux Mille Vingt Deux, le douze décembre dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur convocation en date du 6 décembre 2022 et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Pour : 29
Abstentions :
Contre :

Présents : MM Bayle, Buard, Chabaud, Diatta, Gaillard, Galiana, Garraud, Gleyze, Griffe, Guillot, Heyndrickx, Jouve, Keskin, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo, Valla.

Excusés : M. Bornes (pouvoir à Mme Valla), M. Boukal (pouvoir à M. Chabaud), M. Chezeau (pouvoir à Mme Bayle), M. Dersi (pouvoir à Mme Tolfo), Mme Faure-Pinault (pouvoir à M. Jouve), M. Laville (pouvoir à Mme Lorenzo), M. Vallon (pouvoir à M. Noël).

Secrétaire : M. Jacques Chabaud

Objet : Répartition de subventions aux associations

Considérant la volonté politique de soutenir les projets portés par les associations qui contribuent à dynamiser la vie locale ;

Vu les dossiers déposées par les associations concernées ;

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

DÉCIDE de l'attribution des subventions suivantes :

- La somme de **1 500 €** à l'association « Présence(s) Photographie » pour les événements organisés dans le cadre de l'anniversaire des 10 ans de l'association ;
- La somme de **3 000 €** à l'association « Les Clefs » pour le projet ARC'opera ;
- La somme de **500 €** à « l'Amicale des Sapeurs-Pompiers » pour l'organisation de la soirée d'ouverture des festivités de Noël ;
- La somme de **500 €** à l'association « Le Teil Court » pour l'organisation de la Corrida de Noël.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,


Olivier PEVERELLI



Jacques CHABAUD

 N° 131

Certifié conforme